

Gouvernement Général  
de l'Algérie

Paris, le 24 Mai 1899.

COPIE.

Service des Affaires  
Indigènes et du  
Personnel Militaire.

Le Gouverneur Général de l'Algérie,  
à Monsieur le Ministre des Colonies

N° 1277.

Paris

Monsieur le Ministre,

Confréries religieuses  
musulmanes.

Pour faire suite à une lettre du 24 Mars  
dernier, N° 768, j'ai l'honneur de vous adresser  
ci-jointe, la notice que j'ai fait établir sur les  
Tidjania et leur rôle politique.

Les Tidjania et leur  
rôle politique.

Cette notice renferme, avec l'exposé  
des événements et faits principaux qui ont marqué  
l'histoire de la confrérie tidjanienne, spécialement depuis la  
conquête de l'Algérie, la ligne de conduite adoptée et constamment  
suivie par le Gouvernement Général envers cette société religieuse  
actuellement représentée dans l'Afrique du Nord, par les trois  
grandes Zaenia d'Ain Madhi, de Temacine et de Fez.

Les deux premiers de ces Etablissements sont entière-  
ment devenus à la France et notre action sur eux est d'autant plus  
sûre et plus efficace, qu'ils vivent aujourd'hui dans une indépen-  
dancede peu près complète, l'un de l'autre. D'ailleurs chez les  
Tidjania, l'unité d'action est, en fait, rompue depuis la mort du  
fondateur de l'Ordre et chacune des trois grandes zaenia sus- dési-  
gnés, forme une sorte d'église autonome.

Pour ce qui est de l'influence de la maison tidjani-

enne

-enne de Fez au Soudan et au Sénégal, les renseignements recueillis ne permettent pas, jusqu'à présent, de la préciser. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle a donné asile à nos Tidjanias algériens dissidents après l'insurrection du Sud Oranais en 1881. A ce titre, et bien qu'il soit acquis que les zaouias ouvrent leurs portes à tout musulman, fut-il criminel, la zaouia de Fez doit nous être suspecte.

Cependant, comme des relations consistant en visites courtoises au cours desquelles s'échangent des ziars, existent entre l'établissement tidjanien marocain et Ain Madhi, il est permis de penser que, par l'intermédiaire des tidjanias, il ne serait peut être pas impossible d'arriver à poser sur l'esprit de leurs coreligionnaires marocains afin de les amener à un état de confiance favorable à nos intérêts politiques, non-seulement dans les régions de l'Afrique Occidentale, mais encore au Maroc même.

De tout temps, les Tidjanias ont été activement mêlés à la vie politique et économique du Maghreb et du Soudan; les zaouias d'Ain Madhi et de Témacine ont des affiliés jusqu'au Ouaddai et au Baghirmi et même dans le Ngaoundéré ( Cameroun ): dans ces pays, le nom de Tidjani est en grande vénération et si les relations sont rares aujourd'hui entre ces régions lointaines et les maîtrises d'Ain Madhi et de Témacine, si les Tidjanias ne sont plus les maîtres absolus des routes commerciales, c'est que, notamment depuis l'abolition de la traite des nègres, les caravanes ont modifié leurs itinéraires qui n'aboutissent plus aujourd'hui qu'en Tripolitaine et au Maroc.

Dans le Sahara, le prestige des Tidjanias est encore assez grand pour qu'on puisse lui attribuer, en partie, le succès de la traversée désertique de la mission Foureau-Lamy.

Ainsi, cette confrérie, de même que celle des Qadria, a pu prendre part, avant l'occupation effective de notre hinterland saharien, à l'extension de l'influence française dans ces régions, et

peut contribuer efficacement à la prise de possession pacifique des territoires qui nous reviennent en Afrique.

Dans ces territoires, où il est certain que l'islam, par la simplicité de son dogme et de ses pratiques, aura toujours la prépondérance sur les autres religions, la force religieuse semble avoir une influence prépondérante sur la direction des esprits et je suis particulièrement heureux, à cet égard, de secourir les vues du Ministre des Colonies en apportant mon concours aux études qu'il a fait entreprendre sur cette importante question.

Dans cet ordre d'idées, j'attacherais un vif intérêt à recevoir les communications concernant l'islam en Afrique Occidentale et Centrale que votre Département jugerait devoir intéresser le Gouvernement Général. Ces informations pourraient peut-être, alors, être portées à la connaissance du public, et particulièrement de nos indigènes, sous une forme plus conforme à nos intérêts musulmans, et plus soucieuse des difficultés politiques que la Presse ordinaire ne sait pas toujours ménager, et que les journaux musulmans aujourd'hui nombreux et très lus, commentent souvent avec un esprit contraire à nos intérêts politiques. En Afrique les nouvelles vont vite, malgré les distances, et le moindre incident est représenté le plus souvent, non seulement par les musulmans mais surtout par nos rivaux, sous une forme qui impressionne défavorablement les indigènes et qu'il est par cela même, difficile de détruire.

En ce qui concerne plus spécialement la question des Tidjanias et pour répondre aux vues exprimées par le dernier paragraphe de votre dépêche du 4 Mars, je suis heureux de vous faire connaître que les Tidjanias d'El Oued, ainsi que ceux d'Ain Madhi, se préparent à envoyer des émissaires au Soudan et au Sénégal, dans le but de rétablir entre eux une correspondance depuis longtemps interrompue.

Aussi, je vous serais reconnaissant de me faire parvenir  
les instructions

les instructions de votre Département à ce sujet, et l'indication des points spéciaux qui pourraient être considérés, le moment venu, comme l'objet principal de la mission de ces émissaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon entier dévouement.

Signé: LAFERRIERE.